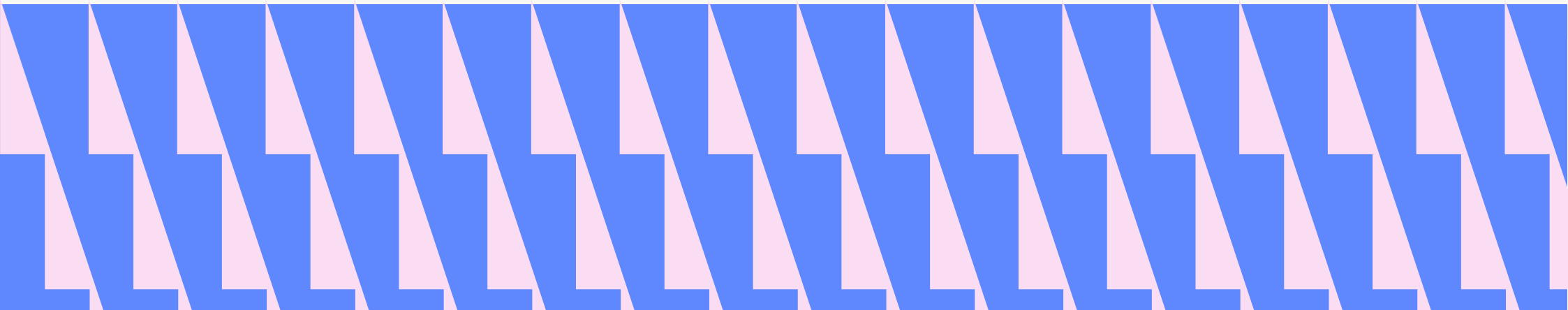




Éveil au vert

Un programme d'Environnement Jeunesse

Cultiver la sensibilité environnementale dès la petite enfance



Présentation du programme

Anciennement nommé CPE durable, le programme a été conçu pour promouvoir l'éducation relative à l'environnement (ÉRE) dans l'ensemble des milieux de la petite enfance. Afin de répondre à la diversité des milieux et de leurs besoins, il se décline en deux volets : **accompagnement et certification**.

Le **volet accompagnement** propose des outils pratiques ainsi qu'un soutien personnalisé offert par notre équipe tout au long de l'année. Il donne également accès aux événements de formations et de réseautages organisés dans le cadre du programme Éveil au vert.

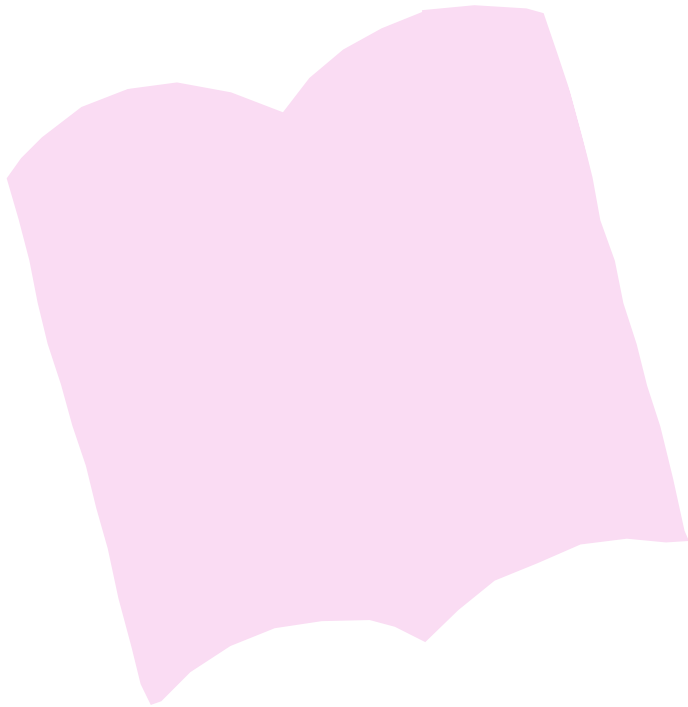
Le **volet certification** est facultatif et permet aux établissements qui le désirent de faire reconnaître leur démarche environnementale. Un système de badges de reconnaissance permet également de mettre en lumière les milieux qui se démarquent.

À travers Éveil au vert, nous proposons une expertise ainsi qu'un accompagnement environnemental spécifiquement adaptés au milieu de la petite enfance. Le programme permet d'intégrer graduellement des pratiques de gestion durable au sein des établissements. Sa force réside dans le partage de bonnes pratiques, la réalisation d'initiatives inspirantes, l'évaluation des performances et la valorisation de projets porteurs.

Participer au programme signifie également s'engager activement dans une démarche d'ÉRE (Éducation relative à l'environnement), dont certains éléments de définition sont présentés dans la page suivante.



L'éducation relative à l'environnement



L'ÉRE concerne toute forme d'éducation qui a trait au rapport à l'environnement. Plus qu'une éducation au sujet de ou à propos de cet enjeu, c'est aussi une éducation dans, par et pour l'environnement. L'objet de cette dernière n'est donc pas l'environnement en tant que tel, mais bien la relation que les personnes et les groupes sociaux entretiennent avec lui.

L'ÉRE vise à développer une relation consciente, critique et engagée avec l'environnement, en misant sur des compétences personnelles et collectives (savoir-agir), le désir d'agir (vouloir-agir) et la capacité d'agir (pouvoir-agir). Elle dépasse la simple sensibilisation pour devenir une dimension essentielle de l'éducation fondamentale.

Dans le programme Éveil au vert, cette approche se traduit par des formations, des choix institutionnels cohérents et l'engagement collectif, notamment à travers le comité environnemental.

La petite enfance est une période clé pour l'éveil de la sensibilité écologique chez les enfants. On cherche alors à soutenir le développement d'un attachement au monde naturel par l'émerveillement, la curiosité, la découverte, etc.

Devenir membre du programme

Devenir membre du programme Éveil au vert représente un engagement mutuel entre l'établissement et Environnement Jeunesse.

La force du programme réside dans sa capacité mobilisatrice. C'est pourquoi en devenant membre d'Éveil au vert, votre établissement s'engage à mobiliser toute la communauté de son milieu : la direction, les membres du conseil d'administration, les personnes employées, les parents et les enfants sont impliqués dans les activités.

Pour nous, ceci passe avant tout par l'implication des enfants dans l'ÉRE qui doit être au cœur des prises de décision ainsi que dans la mise en place d'actions et de projets. En devenant membre du programme, vous consentez également à déployer les ressources nécessaires pour mettre en place une gestion durable au sein de votre établissement. Afin d'atteindre cet objectif, nous vous accompagnons et vous appuyons en vous offrant différents types de ressources.

Les activités du programme :

- Rencontres personnalisées avec notre équipe
- Événement de la rentrée
- Ateliers d'aide à la rédaction du plan d'action et de la politique environnementale
- Formations et cafés réseautage

Devenir membre du programme Éveil au vert, c'est :



Des outils pour implanter des pratiques durables dans votre quotidien



Des occasions de formation et de réseautage enrichissantes



Un réseau inspirant pour partager vos idées et découvrir celles des autres



Des badges pour reconnaître et faire rayonner vos initiatives



Une équipe disponible pour vous accompagner pas à pas

La certification

Le processus de certification propose un cadre structurant visant à améliorer vos pratiques au sein de votre établissement. Il vise à favoriser l'intégration de l'ÉRE et la mise en place d'une gestion écoresponsable. En fin d'année, la remise d'un certificat vient reconnaître vos efforts déployés et reflète les avancées réalisées par votre CPE, garderie, bureau coordonnateur ou milieu de garde, dans l'adoption de pratiques durables.

Processus de certification

Pour être admissible au volet certification, votre établissement doit remplir certains critères sur une base annuelle. La période pour atteindre ces critères s'étend chaque année du 1er août au 31 juillet. Les documents requis pour l'analyse du dossier doivent ensuite être remis au plus tard le 7 août.

Le processus de certification inclut une évaluation professionnelle menée par un comité consultatif, chargé d'examiner les candidatures et de formuler une recommandation quant à l'attribution de la certification.

Critères de certification

Compléter l'outil de diagnostic et établir les priorités de votre établissement (seulement lors de la première année de participation).

Créer et animer un comité environnemental et faire le compte rendu annuel de ses activités.

Réaliser 3 actions, dont une nouvelle, en lien avec les objectifs établis par le milieu.

Réaliser un plan d'action environnemental couvrant minimalement l'année en cours.

Faire l'évaluation annuelle du plan d'action environnemental.

Adopter une politique environnementale (à mettre à jour tous les 5 ans).

Participer à au moins un événement de formation organisé par Environnement Jeunesse*.

*Les événements de formation comprennent les formations, les cafés réseautage ainsi que l'événement de la rentrée.

Fonctionnement

Chaque année, votre établissement sélectionne des actions à mettre en œuvre au cours de l'année et les intègre dans l'élaboration du plan d'action.

Badges de reconnaissance

Le système de badges de reconnaissance a été créé pour souligner les initiatives et les bonnes pratiques qui ne sont pas reconnues à travers la certification, tels que l'entraide dans le réseau, la communication avec la communauté de son milieu de garde, l'implication de l'équipe et la créativité. Les badges sont octroyés sur une base annuelle par les membres du comité consultatif au moment de faire l'analyse des dossiers.

Il existe sept catégories de badges :



Un nombre limité de badges sera remis chaque année et ils seront valides pour une période d'un an. Ainsi, selon les actions menées au cours de l'année, un établissement pourra obtenir un badge différent d'une année à l'autre, reflétant son cheminement et son engagement continu au sein du programme Éveil au vert.

Les badges seront attribués par le comité consultatif chargé de l'analyse des dossiers de tous les établissements, au mois d'août de chaque année.

Les mentions coup de coeur

Une mention coup de coeur est décernée à un projet, une politique, une activité ou toute autre initiative se démarquant notamment par son originalité, par son ampleur, par l'implication des parties prenantes, par la pérennité de ses mesures ou par son rayonnement. Les mentions coups de coeur seront décernées en continue, tout au long de l'année.

Documents requis

Pour valider l'atteinte des critères, certains documents doivent être fournis en cours d'année ainsi qu'à la fin de l'année. Des canevas de tous les documents exigés sont disponibles pour les établissements membres.

Voici la liste des documents requis :

- L'outil de diagnostic complété (obligatoire lors de la première année de participation au programme seulement)
- Le compte rendu annuel du comité environnemental
- La politique environnementale de l'établissement (à mettre à jour tous les 5 ans)
- Un plan d'action comprenant au minimum 1 objectif et 3 actions
- L'évaluation annuelle du plan d'action
- Au minimum, 3 fiches d'activité pour décrire les actions réalisées accompagnées de photos



La politique environnementale

La politique environnementale est un engagement adopté par la direction afin de définir la vision de votre établissement en matière d'environnement. Elle permet d'officialiser la démarche et les actions à venir. De plus, l'adoption d'une politique est un bon moyen de renforcer ou de maintenir l'image positive et engagée de votre milieu. Il s'agit d'un document dynamique, qui évolue avec le temps et les enjeux. C'est pourquoi il est recommandé de revoir la politique tous les cinq ans, pour s'assurer qu'elle reste pertinente et, au besoin, la mettre à jour.

Pour soutenir votre milieu dans la rédaction de leur première politique environnementale, nous offrons chaque année des ateliers d'aide à la rédaction.

Le plan d'action environnemental

Le plan d'action est un outil simple qui aide à organiser l'année en fonction des priorités de votre établissement. Il sert à préciser les objectifs, les moyens à mettre en place et les étapes à suivre pour réaliser des actions concrètes ou encourager des changements de comportements au sein de votre établissement.

En fin d'année, il est nécessaire de procéder à une évaluation du plan d'action afin de voir ce qui a été accompli, de mesurer si les objectifs ont été atteints, d'apporter les correctifs nécessaires pour la prochaine année et de célébrer les réalisations.

Pour soutenir votre milieu dans la réalisation de leur plan d'action, nous offrons chaque année des ateliers d'aide à la rédaction.



Frais d'adhésion :

Membre Environnement Jeunesse

L'adhésion à l'organisme est obligatoire pour devenir membre du programme et offre des prix réduits pour des formations et ateliers

100\$ / 3 ans



Accompagnement ou certification

Tarif lève-tôt

Inscription avant le 30 septembre

Pour les CPE

340\$ / an

Pour les garderies et milieux de garde

440\$ / an

Tarif régulier

Pour les CPE

350\$ / an

Pour les garderies et milieux de garde

450\$ / an

Besoin de plus de renseignements ?

Écrivez-nous à programmes@enjeu.qc.ca
pour échanger avec l'équipe des programmes

En savoir plus : enjeu.qc.ca



Qui sommes-nous ?

Créé en 1979, Environnement Jeunesse est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers des projets éducatifs et les inciter à agir dans leurs milieux respectifs. Environnement Jeunesse est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole à la jeunesse engagée afin qu'elle fasse connaître ses préoccupations, ses positions et ses solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

L'éducation relative à l'environnement constitue un continuum allant de la petite enfance à l'âge adulte. C'est pourquoi Environnement Jeunesse a créé trois programmes éducatifs, Éveil au vert, Matière verte et Cégep vert, afin d'accompagner les jeunes tout au long de leur développement et de leur parcours scolaire.



**Environnement
Jeunesse**